



800 brebis, 2 unités de travail 2 périodes d'agnelage

UN SYSTÈME QUI PERMET L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE POUR LES BREBIS ET LES AGNEAUX

CAS TYPE OVIN SPÉCIALISÉ SHB3

Le système se rencontre en zone herbagère du territoire Limousin. Sur cette exploitation de 130 ha ayant un bon potentiel de surfaces cultivables, le choix a été fait d'être autonome grâce à la valorisation de l'herbe et aux cultures de méteil grain et de céréales. La main d'œuvre disponible est de 2 personnes associées en GAEC. L'agnelage est réparti sur 2 périodes.



Deux associés, **2 UMO**, sur une exploitation de **130 Ha**

800 brebis croisées type viande, en deuxpériodes d'agnelage hiver et printemps960 agneaux conduits à l'herbe et en bergerie

88 % de la surface en prairies et **12** % en cultures de méteil et de céréales pour l'alimentation des brebis et des agneaux

LE TROUPEAU

800 brebis – **120** UGB **25** Béliers

Productivité 1,20 agneau/brebis

Viande produite 7,4 tonnes/UMO

296 agneaux de bergerie

504 agneaux d'herbe

Vendus sous SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'origine)

160 agnelles conservées

Agnelages en 2 périodes :

Décembre, et de mars à avril en 2 lots

L'ALIMENTATION

208 kg de MS fourrage/brebis 121 Kg de concentré / brebis

Autonomie fourragère: 100 %

Autonomie en concentrés : 82 %

LES SURFACES

8 ha de méteil

8 ha de triticale

9 ha de RGH-TV

15 ha de prairies temporaires de moins de 5 ans avec un mélange à base de luzerne

40 ha de prairies temporaires longue durée

50 ha de prairies naturelles

Chargement : 7 brebis/ha SFP 1,05 UGB/ha SFP

60 % des surfaces labourables **11 ha** de prairies renouvelés par an

Pâturage tournant pour conserver une flore diversifiée et dense

Des semis de prairies à base de RGH/TV pour assurer la finition des agneaux à l'herbe et de PT à base de légumineuses pour assurer des stocks de qualité

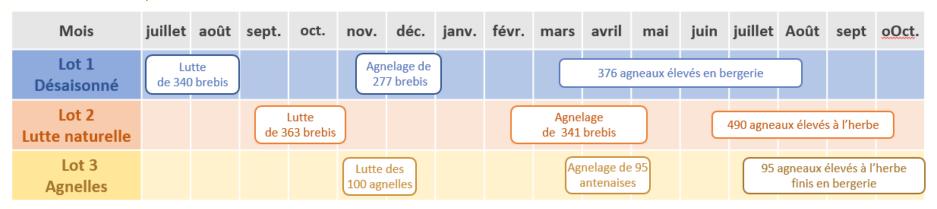






LA REPRODUCTION

Fonctionnement du troupeau



NB : Ce schéma est présenté de façon plus détaillée en annexe de ce document.

Lot 1 : lutte désaisonnée

Lutte début juillet pour un agnelage début décembre

Selon les capacités de désaisonnement des brebis, on aura recours si besoin aux éponges ou à la mélatonine pour assurer une fertilité d'environ 80 %.

Ce lot est reconstitué avec les 200 brebis restantes du lot de l'année précédente, des 60 agnelles nées en mars de l'année précédente et mises à la lutte à 15 mois et de 80 brebis taries au 15 juin du lot de mises de printemps.

Pour assurer des agnelages groupés, tous les béliers disponibles (25) sont utilisés. Une échographie 40 jours après la fin de la lutte permet d'identifier les brebis vides et de les remettre à nouveau en lutte en septembre.

Les agneaux sont élevés en bergerie pour une vente en mars avril. 50 % des agnelles de renouvellement sont conservées sur ce lot.

• Lot 2 : lutte d'automne

Lutte en octobre pour un agnelage début mars

Ce lot est composé principalement de 205 brebis du lot de l'année précédente, des 95 antenaises et des 63 repasses du premier lot.

Les agneaux nés en mars sont élevés à l'herbe.

50 % des agnelles de renouvellement sont conservées sur ce lot.

Lot 3: lutte des agnelles

Lutte en novembre pour un agnelage en avril

Seulement les 2/3 des agnelles conservées sont luttées en novembre pour un agnelage en avril. Après la lactation à l'herbe, leurs agneaux sont sevrés précocement à 80 jours et rentrés en bergerie.

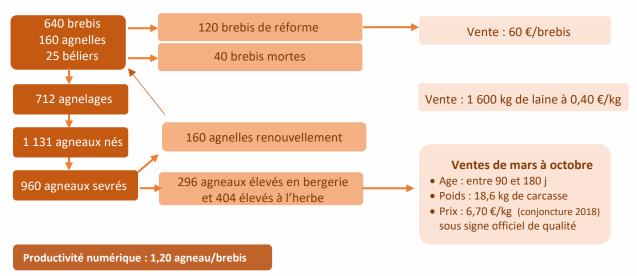
Luttes et agnelages

	Lot 1 340 brebis désaisonnées	Lot 2 363 brebis lutte d'automne	Lot 3 100 agnelles Lutte d'automne	Total troupeau
Brebis luttées	340	363	100	803
Agnelages	277	341	94	712
Agneaux nés	443	575	113	1131
Agneaux morts	66	86	18	171
Agneaux vendus	296	409	95	800
Agnelles conservées	80	80		160

Les taux

Fertilité ou mise bas	81 %	94 %	94 %	89 %
Prolificité	160 %	169 %	120 %	159 %
Mortalité	15 %	15 %	16 %	15 %
Productivité	111 %	135 %	95 %	120 %

Bilan de reproduction et ventes des agneaux



LA COMMERCIALISATION DES AGNEAUX

Répartition des ventes d'agneaux ■ Bergerie ■ Herbe ■ Agnelles 250 205 184 200 131 150 100 69 49 31 50 5 0 juillet janvier mars mai septembre novembre



L'ALIMENTATION

Objectif : Mettre à disposition des fourrages de qualité aussi bien sous forme d'herbe pâturée que de stocks, pour être le plus autonome possible.

Principales rations journalières des brebis (fourrages en kg MS, concentrés en Kg Brut)

Lot 1: désaisonné

	Fin	Lactation des simples		Lactation des doubles	
	de gestation	Début	Fin	Début	Fin
Foin de prairies	0,4	0,	4	0,	4
Foin riche en légumineuse	0,9	-		-	
Enrubannage	-	1,	5	1,	7
Méteil	0,4	0,4	0,2	0,7	0,5
Complémentaire	0,05	-	-	0,2	-

Lot 2 et lot 3, agnelage de printemps

	Fin.	15 jo	ours	Jusqu'au sevrage
	Fin de gestation	Lactation des simples	Lactation des doubles	Brebis avec agneaux
Pâture	-	-	-	
Foin riche en légumineuse	1,3	1,8	2,2	Hauba aana
Foin de prairies	-	-	-	Herbe sans complémentation
Méteil	0,5	0,5	0,6	complementation
Complémentaire	-	-	0,2	

L'enrubannage dont le stock est limité, est distribué au lot désaisonné en lactation d'hiver. On réserve aux lots de printemps du foin de prairies temporaires riche en légumineuses, pour la fin de gestation et le début de lactation. La complémentation se fera avec du méteil grain et un complémentaire azoté suivant la qualité des fourrages et du méteil à ces périodes. Les foins de moindre qualité seront destinés aux brebis à faibles besoins : brebis à l'entretien, brebis en début de gestation.

Mode de finition et alimentation des agneaux

Les agneaux du lot 1 nés en décembre sont élevés en bergerie, sevrés à 80 jours et finis avec 85 kg d'un aliment fermier : céréales autoconsommées (60 kg) et complémentaire azoté du commerce (25 kg). Les agneaux du lot 2 nés aux printemps sont élevés à l'herbe. Après le sevrage à 110 jours, ils pâturent de préférence des repousses de RGH/TV. Or, en prévision de sècheresses estivales récurrentes, par sécurité, nous prévoyons un complément de 40 kg d'aliment fermier en moyenne/agneau. Les agneaux d'agnelles sont rentrés en bergerie dès le sevrage à 80 jours. On compte, pour les finir, 60 kg d'aliment fermier.

En moyenne il faut prévoir 208 kg de MS de fourrage par brebis et 121 kg de concentré.

Fourrage:

	Total troupeau /an	Kg/couple brebis + agneau		
Enrubannage	66 t MS	82 kg		
Foin	100 t MS	126 kg		
Total	208 kg MS			
Autonomie fourragère : 100 %				

Concentré:

	Total troupeau /an	Kg/couple brebis + agneau			
Méteil grain	42 T	53 kg			
Céréales	37 T	46 kg			
Complémentaire azoté	17 T	22 kg			
Total 96 T 121 kg					
Autonomie en concentrés : 82 %					



L'ASSOLEMENT

Objectif : produire une alimentation (fourrages et concentré) de qualité pour limiter dans la mesure du possible les achats à l'extérieur.

Les moyens:

- Culture de 8 ha de méteil grain (rendement de 50 qx/ha)
- Culture de 8 ha de triticale (rendement de 55 qx/ha)
- Culture de 9 ha de prairies temporaires RGH TV de courte durée
- Culture de 15 ha de prairies temporaires d'une durée de 5 ans riches en légumineuses

Les cultures de l'herbe et de céréales permettent de couvrir pratiquement tous les besoins en périodes importantes de fin de gestation, lactation, et pour la finition des agneaux.

Assolement (ha) 8 8 9 15 • Méteil • Triticale • PT RGH/TV • PT courte durée à base de légumineuses

- 22 % de la surface en rotation rapide :
 méteil grain, triticale, puis 3 ans de RGH/TV, puis 5 ans de
 prairies temporaires enrichies en légumineuses
- 38 % en rotation longue :
 méteil grain, triticale, puis pendant 7 ans des prairies
 temporaires multi espèces
- 40 % de surfaces en prairies permanentes

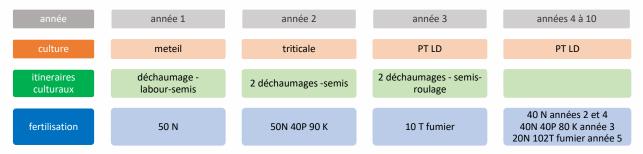
Rotations et itinéraires culturaux

Rotation 1

■ PT longue durée

année	année 1	année 2	année 3	années 4-5	années 6 à 10	années 6 à 10
culture	meteil	triticale	RGH/TV	RGH/TV	PT légumineuse	PT légumineuse
itineraies culturaux	déchaumage- labour-semis	2 déchaumages - semis	2 déchaumages - semis - roulage		lebour-semis- roulage	
fertilisation	50 n	50N 40P 90 K	70P 100 K	fumier année 2 et 40N 50P 80K année 3	12T fumier	20N 50P 120 K ou 20 N et 12 T fumier

Rotation 2

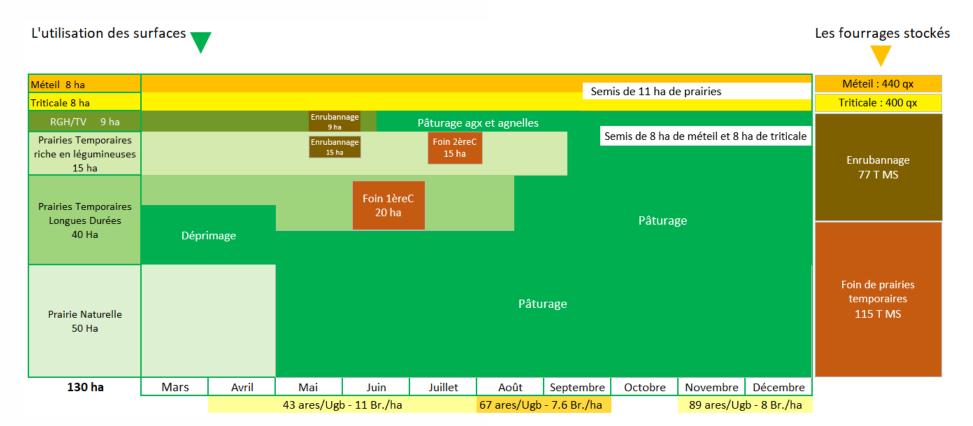


Amendement

- A l'implantation : 2T de CAO/ha
- A l'entretien : 2T de CAO/ha sur 1/3 de la surface tous les ans



ÉLÉMENTS CLÉS DE LA CONDUITE DES SURFACES



Les rendements fourragers

Foin de PT 1^{ère} coupe 3,5 tMS/ha Foin de PT 2^{ème} coupe 3 tMS/ha Enrubannage 1 coupe 3 à 3,6 tMS/ha



LES INVESTISSEMENTS

Bâtiments:



- Un tunnel ou un bâtiment aménagé amorti pour 200 brebis ;
- Une bergerie de en cours d'amortissement pour loger 350 brebis. Investissement de 160 000 € ;
- Un bâtiment de stockage d'un montant de 30 000 €.

Matériel



Le parc matériel en propriété est composé principalement de :

- 2 tracteurs pour une utilisation annuelle moyenne de 900 heures ;
- Un matériel de fauche en propriété pour 60 ha de fauche ;
- Une dérouleuse pailleuse.

L'investissement global en matériel est de près de 180 000 €.

Des travaux assurés par CUMA ou ETA : les travaux du sol et semis, épandage de fumier, Giro broyage, moisson et l'enrubannage.

POUR BIEN RÉUSSIR

Avoir au moins 60 % de la surface labourable, dont 16 ha de méteil et céréales, avec des rendements de plus de 50 qx :

- Pour avoir des stocks de qualité
- Pour être autonome en concentrés pour les brebis et les agneaux

Gérer la période sensible entre le 15 juin et le 30 août au pâturage, en particulier lors des années sèches, pour :

- Réussir la finition des agneaux au moindre coût,
- Préparer les brebis à la lutte.

Atteindre une productivité de 1,20 en recherchant un potentiel génétique de 165 % de prolificité.

Prévoir une bergerie fonctionnelle en dur, pour les agnelages et des bâtiments complémentaires pour assurer des bonnes conditions de travail pendant le pic de présence des animaux en bergerie.

Viser une production de 960 agneaux pour assurer deux revenus.





Document édité par l'Institut de l'Elevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 –

Avec la contribution des chambres d'Agriculture du Territoire Limousin

Boulevard des Arcades - 87060 Limoges Cedex 2 - www. nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

Référence Idele : n°00 19 602 020

Août 2019 – Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Elevage) – Crédit photo : J.C. Dupuy, Chambre d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Marie-Line BARJOU – Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne – Tél : **05 87 50 40 83**

Sylvie DENIS – Chambre d'agriculture de la Corrèze– Tél : 05 55 21 55 21 Danielle SENNEPIN– Chambre d'agriculture de la Creuse – Tél : 05 55 61 50 00

Avec l'expertise de :

Julien Terrioux, conseiller machinisme CA de la Creuse Philippe Ducourthial, conseiller agronomie CA 23 Les conseillers fourrages des CA Nouvelle-Aquitaine

Sous la coordination de :

Louis-Marie CAILLEAU (CRA Nouvelle Aquitaine/Rattaché Institut de l'Elevage) – Tél : 05 55 10 37 86

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE).

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



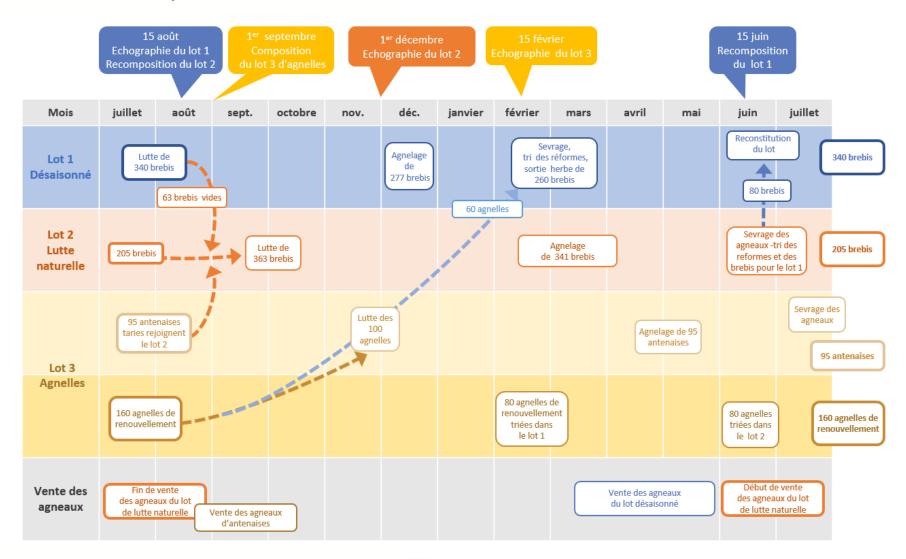






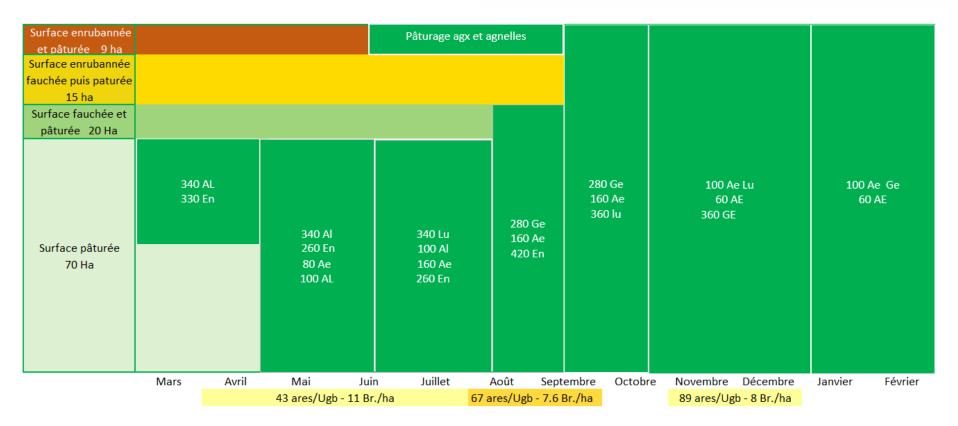
ANNEXES

Détails du schéma de reproduction





Détail des lots au pâturage



Lu : Brebis en lutte La : Brebis en lactation

Ge : Brebis gestante Ae : Agnelles





Cas type SHB3

SYSTÈME 800 BREBIS, 2 UTA, 2 PÉRIODES D'AGNELAGE





LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2018 (hors taxes)

Pour des exploitations en rythme de croisière

PRODUIT BRUT TOTAL	184 007 €
Produit ovin (68% PB)	124 905 €
Produits animaux	108 345 €
• 409 agneaux d'herbe : 18,9 kgc à 6,53 €	50 425 €
• 296 agneaux de bergerie : 18,7 kgc à 7,08 €	39 268 €
• 95 agneaux finis de bergerie : 17,7 kgc à 6,39 €	10 772 €
• 119 brebis de réforme à 60 €	7 140 €
• 2 béliers de réforme	80 €
• Laine : 1 650 kg à 0,40 €	660 €
• Achat : 6 béliers à 480 €	- 2 880 €
Aide ovine 800 AO à 24,3 €	19 440 €
Grandes cultures (7% PB) Dont cession interne au troupeau :	12 600 €
789 qx à 15 €	11 835 €
Produits non affectables (25 % PB) Aides	46 502 €
ICHN (zone défavorisée) Aides découplées : 130 DPB à 110 €	17 393 € 29 109 €

CHARGES (54%	98 700 €	
Charges opératio	46 929 €	
Ovins	51 €/brebis	33 661 €
Concentrés	26,5 €/brebis	21 196 €
Frais d'élevage	10 €/brebis	7 765 €
Frais vétérinaires	6 €/brebis	4 800 €
Achat de litière	I €/brebis	944 €
Surface fourragère 114 ha de SFP	79 €/ha	8 968 €
Productions végétale 106 ha de CGU	es 269 €/ha	4 300 €
Charges de struct (hors amortissement et		51 771 €
Main d'œuvre (MSA + salaires)	79 €/ha SAU	10 258 €
Foncier	88 €/ha SAU	11 400 €
Matériel	129 €/ha SAU	16 813 €
Bâtiments Autres charges	4 €/ha SAU 98 €/ha SAU	500 € 12 800 €

EXCÉDENT BRUT
D'EXPLOITATION

85 307 €
42 663 €/UMO

RÉSULTAT COURANT

Amortissements
Frais financiers

30 136 €
1 711 €

Revenu disponible 61 997 €

Résultat courant (29% PB) 53 460 € 26 730 €/UMO

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Efficacité économique

Annuités

EBE/PB 46 %

Endettement

Annuités/EBE 27 %

(autofinancement, prélèvements privés)

Indicateurs ateliers

30 997 €/UMO

Solde sur coût alimentaire	124 €/EMP
Marge brute/brebis	103 €/EMP
	686 €/UGB



COÛT DE PRODUCTION



Productivité	
Agneaux/UMO	480
Productivité en kg carcasse /UMO	7 337

Rémunération permise	
Nb smic/UMO (approche comptable)	1,75
Nb smic/UMO (approche trésorerie)	2



Document édité par l'Institut de l'Elevage 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr Avec la contribution des Chambres d'Agriculture du territoire Limousin

Boulevard des Arcades - 87060 Limoges cedex 2

ISSN: demande en cours

Août 2019 - Référence Idele : 00 19 602 020 Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Elevage) Crédit photos : J. C. Dupuy, Chambre d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Sylvie Denis – CA de la Corrèze – Tél : 05 55 21 55 21

Danielle Sennepin – CA de la Creuse - Tél : 05 55 61 50 00

Marie-Line Barjou – CA de la Haute-Vienne – Tél : 05 87 50 40 36

Louis-Marie Cailleau – CRA Nouvelle Aquitaine/rattaché Institut de l'Élevage -Tél : 05 55 10 37 86

Avec l'expertise de :

Julien Terrioux, conseiller machinisme CA de la Creuse Philippe Ducourthial, conseiller agronomie CA 23 Les conseillers fourrages des CA Nouvelle-Aquitaine

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE).

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.











